

CELLULE ECONOMIQUE DU BTP DE LA REUNION

www.btp-reunion.net

Contact mission déchets : 0262 40 28 25

Pour télécharger le <u>Mémento 2015</u>, veuillez cliquer ici

Lien utile:

bourseauxmateriaux.re

« Parce que les déchets des uns sont souvent la matière première des autres »

Le projet Démoclès pour stimuler la gestion des déchets du second œuvre

Pour répondre l'urgence du recyclage des déchets de chantier, le projet Démoclès a vu le jour en France. Issu d'une synergie entre plusieurs acteurs, écoorganisme et professionnels bâtiment, cette initiative prévoit de s'attaquer aux déchets du second œuvre.

ecogisements.org

PREVENTION ET GESTION DES DECHETS DU BTP – ACTUALITES DES FILIERES

Bulletin mai 2016 – N°08– Mission gestion des déchets du BTP/ CER BTP

Contact : Mission gestion déchets du BTP/ CER BTP – 0262 40 28 25

Un nouvel outil est disponible : « Guide pour l'intégration de la prévention et de la gestion des déchets dans les opérations de BTP, à l'usage des maîtres d'ouvrage. »

Dans le souci de rendre le plus accessible possible l'intégration de la prévention et de la gestion des déchets dans les opérations du BTP, la CER BTP et ses partenaires proposent aux maitres d'ouvrage un guide dans lequel ils retrouveront de nombreuses fiches récapitulatives.

Le document traite de la prévention et de la gestion des déchets dans toutes les phases de conception de l'ouvrage à savoir :

- Programmation et marchés des études
- Conception
- Consultation des entreprises
- Déroulement du chantier, contrôle et suivi
- Bilan

11 fiches récapitulatives ainsi que de nombreux outils annexes permettent un accompagnement pas à pas dans les démarches.

Aussi n'hésitez pas à **téléchargement librement** le document sur le site de la CER BTP : <u>Guide pour l'intégration de la prévention et de la gestion des déchets dans les opérations de BTP</u>

Pour plus d'informations : CER BTP 0262.40.28.25

Remise des Eco-trophées de la gestion des déchets du BTP à La Réunion

La cérémonie de remise des Eco-trophées du BTP s'est déroulée le 11 mai 2016 sur le site de Montgaillard Culture et Art à Saint-Denis. Trois acteurs du BTP ont été récompensés :

- L'Aéroport Réunion Roland Garros est le lauréat dans la catégorie : Economie des ressources naturelles par l'utilisation de matériaux issus du recyclage des déchets dans le cadre de ses travaux de renforcement et d'élargissement des chaussées aéronautiques ainsi que ses travaux d'extension Est des aires de stationnement.
- La Région Réunion est le lauréat dans la catégorie : Prévention et gestion des déchets de chantier dans le cadre de ses travaux de réhabilitation, restructuration, réaménagement et extension du Lycée Victor SHOELCHER.
- La société **Grands Travaux de l'Océan Indien (GTOI)** a reçu le prix spécial du jury dans la catégorie : **Engagement environnemental**. Ayant participé aux deux opérations précédentes, l'entreprise GTOI a été récompensée par une mention spéciale son engagement pour la gestion des déchets de ses activités.

Pour plus d'informations : CER BTP 0262.40.28.25



Economie circulaire : quels leviers et freins en Outre-mer ?

Après les véhicules hors d'usage, Serge Letchimy, député SRC de la Martinique, s'est penché sur les autres déchets problématiques pour les territoires d'Outre-mer. Il préconise différents leviers pour encourager le développement des filières.

Pour plus d'informations :

actu-environnement.com

Résultats de l'appel à projets de l'ADEME

L'ADEME a présenté jeudi 29 avril les lauréats de son appel à projets de R&D autour de l'écoconception des ouvrages et du recyclage des produits en fin de vie ou d'usage du BTP. Présentation des projets mettant en avant la prévention des déchets, leur réemploi et recyclabilité des bâtiments.

Pour plus d'informations :

<u>lemoniteur.fr</u>

Reprise des déchets du BTP par les distributeurs

L'article 5 du décret N°2016-288 du 10 Mars 2016 organise juridiquement l'obligation de reprise des déchets de construction par les certains distributeurs de matériaux, de produits et d'équipements de construction.

Au 1^{er} janvier 2017, les dispositions de cet article entreront en vigueur :

Tout distributeur de matériaux, produits et équipements de construction à destination des professionnels qui exploite une unité de distribution, dont la surface est supérieure ou égale à 400 mètres carrés et dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur ou égal à 1 million d'euros, organise la reprise des déchets issus des mêmes types de matériaux, produits et équipements de construction qu'il distribue.

Cette reprise est réalisée sur l'unité de distribution ou dans un rayon maximal de dix kilomètres. Dans le cas où la reprise s'effectue hors de l'unité de distribution, un affichage visible sur l'unité de distribution et sur son site internet quand celui-ci existe, informe les producteurs ou les détenteurs de déchets de l'adresse où se situe le lieu de reprise de déchets.

Pour plus d'informations : CER BTP 0262.40.28.25

Le projet BAZED

Le projet BAZED est né de l'idée de traiter la problématique à la source et sur du long terme.

La problématique des déchets du bâtiment est quasi systématiquement abordée avec des approches visant le traitement des déchets une fois qu'ils sont produits.

La démarche BAZED constitue la première initiative française d'aide globale à la conception de bâtiments pour réduire leur production de déchets à toutes les étapes de leur cycle de vie.

Cette approche en conception se place en amont de la problématique du traitement des déchets générés car visant justement à ne pas les produire.

BAZED a pour vocation de:

- Créer les connaissances et les outils pour la maîtrise des bonnes pratiques de conception pour une économie des déchets à toutes les étapes du cycle de vie des bâtiments.
- Initier une réflexion nationale autour de la conception comme levier essentiel du traitement de la problématique des déchets telle qu'elle a pu se produire autour des questions de la sobriété énergétique dans le bâtiment.
- Initier une dynamique concertée de la chaine d'acteurs (Maîtrise d'Ouvrage + Acteurs de la conception + Maîtrise d'œuvre + Certificateurs + Industriels) vers la prévention des déchets et non plus seulement vers le traitement des déchets produits

Pour plus d'information : http://www.bazed.fr/